

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE LE LUNDI 17 OCTOBRE 2022, À L'ÉCOLE
À 19 H

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame France Jolin	Parent
Madame Nadia Bergeron	Parent
Madame Cindy Dallaire	Parent
Madame Joanne Elkin	Enseignante
Madame Daphné Letendre	Enseignante
Monsieur Stéphane Labbé	Animateur à la vie étudiante
Madame Suzie Longtin	Technicienne en éducation spécialisée
Madame Pauline Martin Paquet	Directrice
Madame Lyne Massicotte	Parent
Madame Éliane Montembeault	Enseignante
Madame Esther Angèle Youbi	Parent
Madame Josée Proulx-Chouinard	Enseignante
Monsieur Yury Fesko	Parent

ÉTAIT ABSENT :

1. MOT DE BIENVENUE.

Après avoir constaté que les membres présents forment un quorum, madame Bergeron déclare la séance officiellement ouverte, à 19 h.

2. PRÉSENTATION DES MEMBRES ÉLÈVES.

Monsieur Stéphane Labbé informe que le conseil des élèves n'a pas encore été formé. Ainsi, nous n'avons pas de membres élèves pour l'instant. Les élèves élus seront présents avec nous au prochain conseil d'établissement.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR. (CÉ-22-23-1180)

QUE les membres du conseil d'établissement adoptent l'ordre du jour tel que présenté ci-dessous.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue;
2. Présentation des membres élèves;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Procès-verbal :
 - 4.1. Adoption du procès-verbal du 26 septembre 2022;
 - 4.2. Suivi au procès-verbal du 26 septembre 2022;
5. Parole du public;
6. Politiques au PÉI (*documents 2111 à 2115*);
7. Présentation des projets d'activités, de sorties et de financement (*document 2116*);
8. Budget de fonctionnement du conseil d'établissement 2022-2023;
9. Critères de sélection et coût des profils 2023-2024;
10. Suivi budgétaire 2022-2023;
11. Suivi projet éducatif;
12. Parole aux élèves – Selon les élections du Conseil des élèves;
13. Parole au personnel;
14. Parole au représentant au comité de parents;
15. Mot de la direction;
16. Mot de la présidente et correspondance;
17. Varia;
 - 17.1. _____
 - 17.2. _____
 - 17.3. _____
18. Levée de l'assemblée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

4. PROCÈS-VERBAL :

4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2022. (CÉ-22-23-1181)

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lyne Massicotte

QUE les membres du conseil d'établissement adoptent le procès-verbal de la séance du 26 septembre 2022 tel que présenté par la direction.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.2 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2022

Madame Bergeron demande aux membres s'ils ont procédé au visionnement des capsules pour la formation obligatoire des membres du conseil d'établissement. Les membres confirment avoir tous procédé au visionnement des capsules.

5. PAROLE DU PUBLIC.

Aucun public.

6. POLITIQUES AU PÉI (DOCUMENT 2111 À 2115).

Madame Mélanie Bissonnette, directrice adjointe au PÉI, présente les politiques au PÉI (*admission, éducation inclusive, intégrité en milieu scolaire, évaluation, cadre de référence linguistique*).

7. PRÉSENTATION DES PROJETS D'ACTIVITÉS, DE SORTIES ET DE FINANCEMENT (DOCUMENT 2116). (CÉ-22-23-1182)

Madame Martin Paquet présente les différents projets d'activités et de financement proposés par les membres du personnel et approuvés par les directions de secteur. Toutefois, elle explique que les activités identifiées en vert et en rose (budget école inspirante et activités culturelles) seront présentées à nouveau lors d'une rencontre de secteur afin de répartir équitablement les budgets par niveau. L'approbation au préalable par le conseil d'établissement évitera des délais supplémentaires pour les réservations. Il est proposé par les membres du CÉ d'accepter les demandes sans refaire de processus pour un montant demandé aux parents jusqu'à concurrence de 20 \$.

IL EST PROPOSÉ PAR madame France Jolin et appuyé, madame Esther Angèle Youbi

QUE les membres du conseil d'établissement approuvent les projets d'activités et de financement tels que présentés par la direction.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

8. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2022-2023. (CÉ-22-23-1183)

La direction informe que le CÉ dispose d'un budget de fonctionnement de 400 \$. Les membres du conseil d'établissement proposent d'utiliser cette somme pour un repas à la fin de l'année.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzie Longtin

QUE l'utilisation du budget de fonctionnement du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023 soit approuvé comme il a été proposé par les membres.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

9. CRITÈRES DE SÉLECTION ET COÛT DES PROFILS 2023-2024.

Madame Martin Paquet présente les différents profils offerts à LPP pour l'année 2023-2024. L'an prochain le profil arts et multimédia a été remplacé par le profil art dramatique qui sera offert en 4^e et 5^e secondaire. Plusieurs profils seront augmentés de prix dû à l'augmentation du coût de transport pour les activités.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzie Longtin

QUE LES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT approuvent les critères de sélection et les coûts des profils 2023-2024.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

10. SUIVI BUDGÉTAIRE 2022-2023;

Madame Martin Paquet informe qu'un « ménage » est en cours dans les différents fonds à destination spéciale, et ce, afin de fermer des numéros de projets. À la prochaine rencontre, une présentation des fonds disponibles et des propositions d'utilisation de ces sommes sera faite par la direction.

11. SUIVI PROJET ÉDUCATIF.

Madame Martin Paquet informe que le comité projet éducatif a été formé, il est constitué de 21 membres du personnel. Nous attendons les résultats des sondages du PEVR. La première rencontre avec le comité aura lieu le 10 novembre et il y aura environ 11 rencontres durant l'année. Tout au long de l'année le conseil d'établissement sera informé de l'avancement des travaux et vous pourriez à certain moment être consulté s'il y a lieu. Ultimement le projet éducatif sera déposé au conseil d'établissement le 15 ou le 29 mai 2023.

12. PAROLE AUX ÉLÈVES.

Pas d'élèves présents.

13. PAROLE AU PERSONNEL.

Madame Joanne Elkin demande à quel moment la distribution des portables aux élèves de 5^e secondaire. La direction informe que nous avons reçu les portables, mais que nous sommes en attente des sacs de transport pour remettre les portables. La distribution sera faite graduellement par la magasinière de l'école, madame Jauvin.

Madame Éliane Montembeault nous fait part de son coup de cœur pour madame Bianca Séguin Lefebvre, conseillère en orientation au secteur de l'adaptation scolaire.

Madame Josée Proulx-Chouinard nous fait part de son coup de cœur, pour le stationnement de l'école cette année. Plus d'espace disponible et l'équipe de sécurité.

14. PAROLE AU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS.

Monsieur Fesko nous indique que la première rencontre a eu lieu le 12 octobre. Lors de cette rencontre, il y a eu les élections aux différents postes disponibles. Monsieur Fesko a été élu représentant au comité de parents pour le secteur ouest. Lors de cette rencontre monsieur Daniel Bouthillette, directeur général

adjoint du CSS, a fait la présentation de la politique d'inscription et de la politique du transport scolaire, madame Kathlyn Morel, directrice générale a présenté le sondage du PEVR, le projet de calendrier scolaire et des règles de régie interne.

La prochaine rencontre du comité de parents est prévue le 16 novembre.

15. MOT DE LA DIRECTION.

Madame Martin Paquet souligne qu'elle a eu une belle transition avec monsieur Brault et elle constate que l'équipe-école est très engagée. Elle informe aussi que depuis son arrivée elle travaille sur un nouveau mandat, en effet, l'école deviendra éventuellement un point de service pour la francisation des élèves.

16. MOT DE LA PRÉSIDENTE ET CORRESPONDANCE.

Madame Bergeron remercie les membres d'avoir fait la formation obligatoire pour le CÉ. Elle souligne également que c'est la semaine des directions d'établissement.

17. VARIA.

Aucun

18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

L'ordre du jour étant épuisé, madame Longtin propose la levée de l'assemblée, à 20 h 06.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Pauline Martin Paquet
Directrice

Nadia Bergeron
Présidente